

À (destinataire)

Fontaine, le 16 juin 2023

Objet : 600 enfants en situation de handicap sans solution adaptée à la rentrée 2023

(Madame, Monsieur),

Vous avez dit vacances ? Vous avez dit société inclusive ?

En France, en 2023, les enfants porteurs de handicap n'ont pas accès aux mêmes droits que les autres enfants.

En Isère, près de 600 familles vont passer leur été dans l'angoisse car elles ne savent pas si leur enfant aura une prise en charge adaptée à ses besoins en septembre. Les autres familles le savent.

Pourriez-vous imaginer par exemple que votre enfant n'aura pas de place dans une école maternelle, élémentaire, un collège ou un lycée en septembre et que vous devrez quitter votre travail pour rester avec lui, isolé à la maison la plupart du temps ? Ou que votre enfant sera dans une classe qui ne lui convient pas du tout pour ses apprentissages ?

Il y a plusieurs causes à cette situation intolérable dans notre pays en 2023 :

- depuis 2005, la loi impose l'inclusion scolaire, et oblige l'école à accueillir chaque enfant. Pour beaucoup, c'est une vraie chance et une vraie réussite, mais pas pour tous. Le personnel de l'Education Nationale n'est pas suffisamment formé. Les AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) en nombre trop limité travaillent toujours dans des conditions précaires.

Cette inclusion sans moyens suffisants a des conséquences : des enfants scolarisés quelques heures par semaine, isolés à domicile le reste du temps ; un parent qui doit renoncer à son travail. La prise en charge éducative de ces enfants est très insuffisante et inadaptée à leurs besoins, alors même qu'ils sont dans une période cruciale pour les apprentissages. Ceci peut déboucher sur des situations de maltraitance. Les enfants, les familles, les fratries souffrent.

- l'État, et pour certains établissements le Département, déterminent le nombre de places en structures spécialisées qu'ils estiment nécessaires ; mais ceci ne répond pas aux besoins d'un grand nombre d'enfants et d'adultes (au moins 100 adultes en Isère) pour qui ces établissements sont le milieu de vie le plus adapté. Ils offrent un cadre sécurisant et permettent aux familles d'être relayées. Les listes d'attente sont parfois de plusieurs années.

Nous pouvons mettre des visages sur ces situations : V., 5 ans, scolarisé 1h30 trois fois par semaine sans AESH ; G., 13 ans, à la maison, pas de place en IME ; H., scolarisé en 6ème non adaptée en collège, alors qu'il a un handicap intellectuel ne lui permettant pas du tout de suivre, en attente d'une place en IME ; N., jeune adulte de 27 ans, maintenu en IME en attente d'une place dans un établissement pour adultes. Autant de visages, autant de familles dans l'angoisse de la rentrée.

Que peuvent faire les familles, que peuvent faire les associations qui les accompagnent ? Que peuvent faire les professionnels qui s'engagent à leur côté ? Les parents doivent-ils descendre dans la rue avec leurs enfants, faire la grève de la faim ?

Mais quelle est donc cette société qui est la nôtre, qui reste indifférente ?

Comment arriver à construire ensemble, à se rencontrer, à travailler ensemble sans se fuir, pour que chaque enfant de notre pays, avec ou sans handicap, sache en juin qu'il aura une place, sa place, et pour que chaque famille puisse passer de vraies vacances.

Nous demandons que la réalité des chiffres sur la situation de ces enfants et adultes soit connue de tous. Nous demandons que les services publics en charge de la

scolarisation, de l'accompagnement, de l'orientation des enfants et adultes engageant un vrai travail de collaboration avec les associations, avec la ferme volonté de trouver pour chacun une vraie solution.

Nous réclamons la création de places en établissements et services enfants et adultes ; l'augmentation du nombre des professionnels en charge des élèves handicapés dans l'Éducation Nationale ; une amélioration de la formation des enseignants.

Nous demandons à tous les élus, locaux, départementaux, députés, de s'engager pour défendre ces enfants et adultes en situation de handicap et leurs familles.

Nous vous remercions par avance, (Madame, Monsieur), de l'attention que vous pourrez apporter à ce courrier ; et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Marielle Lachenal
Présidente

NB : ce courrier a été adressé à M. le président de la République, M. le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Mme la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, M. le ministre de l'Éducation nationale, MM. et Mmes les députés et sénateurs du département de l'Isère, M. le président du Conseil Départemental de l'Isère, Mme la vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère chargée de l'Autonomie et des Handicaps.

HandiRéseaux38 rassemble 60 organismes isérois représentants et/ou acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles : Aappui, Acepp 38, Adimcp 38, Adpa 38, Afiph, Afm Téléthon, Aftc Isère, Alhpi, Alma Isère, Apajh 38, Apedys Isère, Apf France Handicap, Aria 38, Arist, Arsla 38, Asg, Association Sainte Agnès, Avipar, Bercail Paysan, Binettes et Compagnie, Cdsa 38, Clv Rhône-Alpes, Centre de Cotagon, Centre Educatif Camille Veyron, Centre Jean Jannin, Comité Handisport Isère, Comité Valentin Haüy, Compagnie les Coulisses à ressorts, Crïdev, Dépann'Familles, Envol Isère Autisme, Epi, Epilepsie France Isère, Episeah, Esthi, Fondation Georges Boissel, Fsef, Gem Atypik, L'Arche à Grenoble, Loisirs Pluriel Portes des Alpes, Malentendants 38, Mediarts, Messidor, Mfi, Mersi, Oxance, Parents Ensemble, PairFormHand, Pep Sud Rhône-Alpes, PolySaj 38, Rapsodie, RePsy, Réseau Espoir Isère, Sauvegarde Isère, Sésame Autisme Rhône-Alpes, Tasda, Una Isère, Unafam 38, Vercors Terre de Répit.